

Comment ça fonctionne, en CM ?

Pour répondre à certaines questions que vous vous posez peut-être, ou en devancer d'autres, et vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement en classe de CM, vous trouverez ci-dessous des explications sur différents thèmes.

Effectifs : M. Charvin 26 (15 CM2 + 11 CM1)

Mme Guionneau 26 (16 CM2 + 10 CM1)

Les orientations de la classe de CM

- Les grands axes de travail sont **l'organisation** (emploi du temps, gestion du travail à court ou à long terme grâce au cahier de textes), la **méthodologie** (comment faire pour mieux apprendre, être plus efficace, comment se corriger, être plus rapide ...) et **l'autonomie**. A ces 3 axes s'ajoutent bien sûr les contenus des différentes matières.
- Toutes les activités sont destinées à travailler un ou plusieurs de ces grands axes. Et même si, parfois, vous ne voyez pas l'intérêt d'un travail donné, sachez que chacun est réfléchi, adapté et donné dans un but précis.
- La classe de CM2 est une période de transition, **la dernière classe de la « petite école »** avant le « grand collège ». Tout au long de sa scolarité, l'enfant est accompagné, aiguillé, soutenu dans son travail et acquiert petit à petit une plus grande autonomie, avant de se lancer dans l'« aventure-collège ». Là, il va avoir de nombreux professeurs, de nouveaux camarades, des salles de cours différentes, et un travail plus important...
- Le but de la classe de CM2 est donc de préparer au mieux votre enfant à ce passage, de lui donner les « armes » nécessaires pour qu'il aborde toutes ces nouveautés dans de bonnes conditions.

Barème de notation

Partant du principe qu'un devoir « en majorité faux » n'est pas révélateur d'un acquis, les travaux qui comptent plus des 2/3 de réponses fausses sont considérés comme non acquis (NA).

A l'inverse, comme nul n'est à l'abri d'une erreur, quelques fautes seront admises en considérant tout de même le domaine comme acquis (A).

Puis, le nombre de fautes déterminera si l'enfant est en début d'acquisition (**ECA ou EC** : entre 2/3 et 1/3 de fautes) ou s'il a presque acquis le domaine travaillé (**AR** : entre 1/3 et quelques fautes).

- Une partie « soin et présentation » peut intervenir dans la notation.

(Ex : un devoir comportant 19 questions sera noté sur 20 avec 1 point pour le soin et l'écriture)

- Un devoir particulièrement bon pour un élève faible d'habitude pourra aussi se voir gratifier d'un ou deux points « de félicitations ». Il faudra pourtant que l'effort soit visible et marquant.

- Parfois, en raison du manque de place dans le livret d'évaluation, deux devoirs pourront être regroupés sur la même ligne : le résultat sera alors une moyenne des deux (sachant que le détail est visible sur l'évaluation elle-même.)

Un EC ou un NA à une évaluation ne veulent pas dire que l'enfant n'apprendra jamais la notion évaluée. Cela veut seulement dire qu'au moment de l'évaluation, il n'était pas capable de répondre correctement à toutes les questions. Peut-être la leçon était mal comprise, peut-être ne l'avait-il pas apprise, peut-être n'était-il tout simplement pas prêt à intégrer ce savoir... Il le fera plus tard. Il faut savoir que le programme de CM est dans la continuité du CE2 (cycle 3), et sera repris en partie en 6^{ème} et 5^{ème}. Il faut donc dédramatiser les « mauvaises notes », qui ne sont que des évaluations ponctuelles. Si elles sont importantes dans la mesure où elles font un « état des lieux » des connaissances de l'enfant, elles ne sont en aucun cas un couperet ou une étiquette de niveau à lui coller sur le dos.

Remarques dans les cahiers

Les remarques du cahier (tb, b, ab...) tiennent compte du résultat à l'exercice mais aussi du niveau et des capacités de l'enfant. Un excellent élève qui fait une faute d'étourderie aura un **b**, alors qu'un enfant en difficulté qui a fait de gros efforts et qui fait la même faute aura un **tb**.

Les remarques veulent dire ce qu'elles veulent dire, et un **ab** n'est pas un signe de chute irrémédiable de niveau. C'est seulement une remarque qui veut dire que le travail aurait pu être meilleur, que l'élève est capable de mieux, qu'il n'a pas fait assez d'efforts.

Sur le cahier du jour, si l'on met **vu**, c'est pour signifier que l'enseignant a pris connaissance du travail de l'enfant mais que celui-ci est faux, non compris ou illisible pour une correction magistrale. Sur les autres cahiers (comme le cahier de poésies), la remarque **vu** signifie simplement que la correction a été faite.

Contrôle des cahiers

Pour vous permettre de suivre le travail de votre enfant, vous pourrez voir ses cahiers, ses évaluations, ses différents travaux. Pour savoir s'ils ont été vus, nous vous demandons de les **signer** (pour les cahiers du jour, tous les 15 jours).

Bien entendu, vous pouvez voir ces cahiers à tout moment ; il suffit de veiller à ce que votre enfant les rapporte à la maison.

Cahiers

Les élèves de CM auront à utiliser cette année les cahiers suivants :

- deux cahiers d'exercices (français et mathématiques)
- un cahier de brouillon, rarement corrigé (recherche, tâtonnement...)
- un cahier de textes ou agenda (inscription des travaux demandés à la maison et dates des évaluations ; infos à connaître pour l'année scolaire (calendrier, etc...))
- une chemise pour transporter des documents
- des cahiers communs au cycle III (anglais, histoire, géographie, éducation civique & morale, sciences du vivant, technologie et informatique TICE, arts visuels, histoire des arts, poésies, musique, productions d'écrits).
- Un cahier de lecture/littérature/théâtre
- deux cahiers de leçons (mathématiques et français)
- un carnet pour les arts plastiques
- un répertoire pour le vocabulaire
- un cahier de liaison

Livres et manuels scolaires

Les élèves de CM disposent des manuels scolaires suivants :

- **Français** : Interlignes, Etude de la langue (Sed), L'île aux mots (Nathan) pour les CM2 des 2 classes
Interlignes, Etude de la langue (Sed), L'île aux mots (Nathan) pour les CM1 de M. Charvin
Interlignes, Etude de la langue (Sed), Bruit de page / Bien lire à l'école (Nathan) pour les CM1 de Mme Guionneau
- **Mathématiques** : A portée de maths (Hachette)
- **Histoire** : Coll. A monde ouvert (Hachette), L'atelier d'histoire (Scolavox)
- **Sciences & Technologie** : L'atelier de sciences (Scolavox), Sciences (Magnard)
- **Géographie** : L'atelier de géographie (Scolavox)

A ces manuels s'ajoutent des dictionnaires, des livres de conjugaison et d'autres documents consultables par les élèves.

Bibliothèque

La classe de M. Charvin possède sa petite bibliothèque. Quelques romans, quelques albums, quelques documentaires, quelques bandes dessinées et les numéros de la revue à laquelle elle est abonnée : I love English.

Les élèves peuvent emprunter les documents (livres ou fiches) de la bibliothèque (excepté les dictionnaires). Il faut noter sur les fiches d'emprunt le document qu'ils veulent emporter (une fiche + un livre au maximum à chaque emprunt), et le signalent quand ils le rapportent.

La classe de Mme Guionneau possède également une petite bibliothèque. Quelques romans, albums, documentaires et bandes dessinées sont accessibles aux enfants lors des temps libres.

Les élèves pourront également emprunter des livres à la BCD de l'école.

Emploi du temps

L'**emploi du temps** est collé dans le **cahier de textes ou la chemise**, et votre enfant peut le consulter quand il prépare ses travaux et devoirs (ce cahier ou cette chemise doit toujours être dans son cartable).

Les intérêts sont multiples : **apprendre** à s'en servir, repérer les jours, les horaires, les matières..., **prévoir** l'équipement nécessaire (vêtements de sport, matériel de géométrie, etc ...), **acquérir** le réflexe de préparation mentale (« aujourd'hui, j'aurai... ») et de bilan (« aujourd'hui, j'ai fait... »).

L'**utilisation** de cet emploi du temps comme aide à l'organisation, si elle a été **expliquée en classe**, relève maintenant de la **responsabilité de votre enfant**. Libre à lui de s'en servir ou non, sachant que, s'il n'a pas son matériel pour la leçon, il ne pourra participer (par exemple, sans vêtements de sport, pas de sport !).

Décloisonnements : A cette occasion, les CM1 et les CM2 sont regroupés par niveau.

Le lundi de 13h30 à 15h, Sciences et Histoire : les CM1 avec Mme Guionneau et les CM2 avec M. Charvin.

Le mardi de 13h30 à 15h, Musique et Géographie : les CM1 avec M. Bourdin et les CM2 avec Mme Guionneau.

Le jeudi et le vendredi de 11h15 à 12h, Anglais : les CM1 avec Mme Guionneau et les CM2 avec M. Charvin.

Le vendredi de 13h30 à 14h15, Technologie : les CM1 avec M. Charvin et les CM2 avec Mme Guionneau.

Piscine : les classes de CM1/CM2 iront à la piscine au 2^e semestre, le jeudi matin à compter du 15/03/2012

Décharge de direction : M. Charvin est déchargé de sa classe tous les mardis afin de s'occuper du travail de direction, c'est M. Bourdin qui assurera la classe ce jour là.

Aide personnalisée : Les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage pourront en outre bénéficier jusqu'à deux heures hebdomadaires **d'aide personnalisée** en petits groupes, **avec l'accord des parents**.

Ces séquences d'aide personnalisée, d'une durée de 40 min seront donc, le cas échéant, proposées à votre enfant selon les modalités arrêtées par l'inspecteur de la circonscription, **sur proposition du conseil des maîtres de l'école**. Cette aide aura lieu à l'école de Cravant les lundi, mardi & jeudi de 16h35 à 17h15 à compter du 26/09/2011.

Le lundi : étude de la langue le mardi : mathématiques le jeudi : lecture

Evaluations

Elles auront lieu à la fin de certaines leçons et en fin de trimestre. Il y aura également des évaluations « surprises ».
Comment les préparer ?

- ▶ Pour les mathématiques, les techniques sont à savoir utiliser (addition, soustraction...). Pour le Français, les règles d'orthographe ou de grammaire sont à connaître (pas forcément par cœur, mais il faut savoir les appliquer). En Histoire, Géographie, Sciences, le texte que les enfants ont eu contient les éléments essentiels, soit sous forme de résumé, soit sous forme d'un texte plus long où les mots-clés ont été surlignés en classe. Voilà pour les généralités.
- ▶ Les évaluations comportent en général plusieurs types d'exercices (des QCM aux questions ouvertes) de manière à voir si la leçon a bien été comprise et apprise. Evidemment, il est plus simple de mettre des croix dans un tableau que de rédiger une réponse ; les enfants doivent apprendre à faire les deux...
- ▶ En fin de leçon (et parfois même avant !), nous précisons aux enfants sur quoi ils vont être évalués, quels types d'exercices leur seront donnés. D'ailleurs, sauf exception, ils ont déjà fait ce type d'exercices en classe (Français et Maths) ou les ont au moins déjà vus dans d'autres évaluations. Dans le cas d'une évaluation plus difficile, certaines questions sont mêmes lues aux élèves pour qu'ils sachent à quoi s'attendre !
- ▶ Vos enfants ont donc toutes les informations en main pour travailler les leçons qu'ils ont à apprendre... à condition qu'ils écoutent en classe. Nous n'avons pas de mode de fonctionnement particulier quant aux évaluations ; c'est toujours le même principe : si l'élève participe activement à la leçon (écoute, intérêt, curiosité), pose les questions quand il n'a pas compris, analyse les fautes qu'il a faites dans les exercices et révise sa leçon, il ne peut pas « rater » son évaluation.

Ordinateurs

Les classes possèdent des postes récents (certains sont connectés à Internet). Les élèves seront initiés (ou se perfectionneront) au traitement de texte, à l'envoi de messages électroniques, mais aussi à la recherche sur Internet et au maniement des différents logiciels ou CD-Rom mis à leurs disposition. Avant leur entrée au collège, les élèves devront passer leur B2I, brevet précisant leurs compétences dans le domaine de l'informatique.

Diverses compétences à évaluer à la fin du CM2

Tout comme le B2I précisé ci-dessus, nous devons évaluer les élèves dans les domaines suivants :

Piscine : test de natation

Anglais : le niveau A1 européen

Sécurité routière : l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route)

Premiers secours : APS

Règles de vie de la classe

Elles sont faites et discutées en classe avec les enfants lors de la première leçon d'instruction civique.

Absences

Toute absence ponctuelle doit être justifiée par écrit. Veuillez également nous prévenir par écrit pour tout changement concernant la cantine.

Temps laissé aux élèves pour faire leur travail

Pour les exercices qu'ils ont à faire, le temps donné varie en fonction du travail demandé, mais reste dans le cadre de l'emploi du temps. En effet, des plages horaires précises sont octroyées à chaque matière. A l'intérieur de cette plage horaire, une partie du temps est utilisée pour la leçon proprement dite (explications, exercices oraux) et le reste est un temps d'exercices écrits (surtout en Français et Mathématiques) ou de copie de résumé de leçon.

Par exemple, sur une leçon d'Orthographe de 45 minutes, 15 à 20 minutes vont être consacrées au rappel de la règle, à des exemples donnés au tableau ou à l'oral, et les trente minutes restantes seront consacrées aux exercices écrits. En aucun cas le temps donné pour les exercices n'est calqué sur les élèves les plus rapides ou sur les plus lents. Simplement, en trente minutes, certains élèves auront le temps de faire 3 exercices, et d'autres, moins rapides, n'en feront qu'un ou deux. Les élèves plus rapides, quand ils ont terminé, s'occupent en poursuivant leur Travail Individuel ou en faisant différents ateliers mis à leur disposition.

Les exercices d'entraînement visent à se familiariser avec l'utilisation de la langue ou des nombres. Un élève moins rapide s'entraînera moins pendant le temps scolaire, ce qui ne l'empêche pas de poursuivre cet entraînement à la maison...

Le programme est chargé, et la classe avance à un rythme qui permet aux plus rapides de s'occuper en attendant (un peu) les autres, et aux plus lents de « faire avec », au moins pour une partie du travail. De cette manière, nul n'est exclu du groupe classe.

Travail à la maison

Si la majorité du travail est fait à l'école, et si les devoirs écrits sont interdits à l'école primaire, la préparation au collège passe tout de même par la **prise d'habitudes de travail**. Les leçons à apprendre, les lectures, les tables ou les conjugaisons à réviser font partie de ces devoirs autorisés et, à mon avis, indispensables pour habituer les enfants à un travail régulier. Il y aura aussi un travail de recherches régulier sur des artistes ou des préparations d'exposés.

La durée de travail à la maison, pour les élèves de CM, se situe **entre 1/2 heure et 3/4 d'heure par jour**, en moyenne. Même pour les élèves les plus lents, nous ne dépassons pas ces horaires.

L'un des apprentissages du CM est de **s'organiser**.

Votre travail à vous, parents, peut être de veiller à ce que le travail quotidien à la maison ne dépasse pas $\frac{3}{4}$ d'heure pour vos enfants, mais aussi à vérifier que, les jours plus « calmes », ils anticipent et s'avancent dans le travail qui leur est demandé pour plus tard. Ce sont des habitudes de travail qui leur seront utiles tout au long de leur scolarité.

Projets pour l'année

Les 2 classes de CM1/CM2 vont correspondre avec deux classes de l'école Jean Mermoz d'Orléans (en ZEP). Au programme, correspondance classique et par Internet, visite à Orléans à l'occasion de la semaine de la citoyenneté et accueil de nos correspondants en fin d'année.

Les CM1/CM2 participent activement au site de l'école par leurs travaux d'expression écrite (qui seront très nombreux cette année).

Nous participerons également aux activités USEP proposées au cours de l'année scolaire : parcours de régularité, rugby, Usépiades, rencontre nautique...

Pour tous les CM2, un projet autour du cirque devrait se concrétiser avec une classe de 6^e du collège Robert Goupil de Beaugency (à confirmer).

L'école est également impliquée dans le projet Ecoles & Cinéma (1 séance par trimestre).

Nous avons, cette année encore, notre intervenante en musique Céline Rocher avec laquelle nous mettons en place différents projets artistiques (à déterminer tout au long de l'année).

Les autres projets (activités et sorties) seront décidés en cours d'année en fonction des besoins et des demandes des enfants.

Election des parents d'élèves

Elle aura lieu le vendredi 14 octobre, les inscriptions sur les listes doivent être effectives avant le 1er octobre.

Les deux parents ont la possibilité de voter.

Merci de nous avoir lu. Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement. Si vous souhaitez nous rencontrer, il vous suffit de mettre un mot sur le cahier de liaison de votre enfant.

Christophe Charvin & Isabelle Guionneau

LE TRAVAIL A LA MAISON

1 - CE QUE VOTRE ENFANT DOIT FAIRE CHAQUE SOIR :

- le travail qui est noté sur son cahier de textes * ,
- les corrections en mathématiques et français si elles n'ont pas été faites en classe,
- relire les leçons du jour,
- lire à voix haute et/ou à voix basse son livre de bibliothèque.

* Attention, ce travail est donné à tous les élèves sans tenir compte de leurs difficultés ou rythme de travail. Libre à vous de l'adapter, en m'en informant, si vous le jugez nécessaire.

Les six heures de classe sont fatigantes pour des enfants de cet âge, il faut veiller à ne pas charger davantage leur journée et à ne pas refaire l'école après l'école.

2 - CE QUE VOTRE ENFANT PEUT FAIRE :

- écrire « librement » un texte ou lire (ne pas le forcer mais l'inciter, l'encourager).
- faire le point avec votre aide, sur ce qu'il a appris en classe, sur ce qu'il a compris et sur ce qu'il n'a pas compris.
- reprendre un travail non réussi.
- s'avancer dans les devoirs donnés pour la semaine.
- ranger son cartable, sa trousse, vider sa pochette, corriger ses cahiers...

3 - COMMENT VOUS POUVEZ L'AIDER :

- en essayant de lui donner le goût de lire, d'écrire, de faire un travail soigné...
- en l'encourageant et en l'aidant à apprendre ses mots en orthographe, ses leçons, ses tables de multiplication.
- en lui demandant de vous raconter ce qu'il a fait à l'école, de vous expliquer ce qu'il a compris.
- en n'essayant surtout pas d'anticiper sur ce qui est fait en classe.
- en n'hésitant pas à prendre rendez-vous avec le maître ou à laisser un mot sur le cahier de textes.
- en surveillant son cahier de textes.

Aider son enfant passe surtout par des activités permettant de donner du sens aux apprentissages de l'école et de les réinvestir (faire les courses, la cuisine, bricoler, discuter, responsabiliser son enfant, mettre à sa portée des livres...)